

Pour un renouveau des politiques publiques de la culture

Déclaration du groupe de l'UNAF

Le champ de la politique culturelle en France est très large. La politique culturelle est désormais associée aux communications et à la culture de masse avec radio, télévision, cinéma et nouvelles technologies. Le livre confronté au développement du numérique entre dans ce vaste périmètre. La culture est ainsi de plus en plus liée aux industries culturelles dont l'importance économique a d'ailleurs été récemment soulignée par un rapport des inspections générales des finances et des affaires culturelles.

L'avis embrasse l'ensemble des politiques publiques de la culture mais, très vite, un lecteur attentif pourra voir qu'une sélection est opérée sans que, pour autant, ces choix soient clairement expliqués. Le groupe de l'UNAF regrette que dans des parties importantes de l'avis touchant notamment à la recherche de nouveaux financeurs ou encore à la structuration de l'emploi, les préconisations du CESE soient la reprise plus ou moins explicite des rapports Lescure, du Conseil national du numérique, de la mission Phéline et enfin du rapport d'information Kert-Gille des commissions des affaires sociales et des affaires culturelles et éducation de l'Assemblée nationale. L'avis précise ainsi que ces préconisations « *s'inspirent largement* », « *s'inscrivent dans le cadre du rapport* » ou encore que le CESE « *retient celles de la mission* ». On constate donc que le CESE reprend à son compte des recommandations faites par d'autres sans aucun argumentaire ou démonstration de leur bien-fondé. L'intérêt d'un tel avis est donc limité.

Le groupe de l'UNAF note toutefois que l'avis prend soin, dans deux pages du texte, d'aborder l'éducation à l'image, au cinéma, à l'audiovisuel et à internet. Il regrette que ce point n'ait pas fait l'objet de plus longs développements. Par exemple, il n'y est aucunement question d'éducation artistique et culturelle y compris par le biais du numérique, qui a été affirmé comme priorité nationale par la ministre de la Culture. L'éducation artistique et culturelle ne doit plus être le « passager clandestin » des politiques publiques de la culture et aurait mérité une attention particulière du CESE dans son avis sur les politiques publiques de la culture. Enfin, au regard des enjeux économiques, sociaux, sociétaux et éducatifs du numérique, les familles sont les premiers lieux d'éducation dans la découverte et les apprentissages au numérique et le groupe de l'UNAF regrette qu'elles n'apparaissent pas comme telles.

Le groupe de l'UNAF, malgré ces réserves, a voté l'avis.